

LA CONFUSION DES DIAGNOSTICS

Jeudi 18 juin, vendredi 19 juin 2026

RESPONSABLES

Martine MENÈS
Frédéric PELLION

INTERVENANTS MEMBRES DE L'EPFCL-FRANCE

Sol APARICIO
Dominique MARIN
Colette SOLER
Natacha VELLUT

AUTRE INTERVENANTE

Chantal CLOUARD

L'acte diagnostique, naguère singulier¹, réservé² et privé³, est aujourd'hui un objet politique⁴. Cela nous incite à réfléchir à un certain nombre de questions, que ce stage tentera de mettre en ordre et d'approfondir :

- qu'est-ce qu'un diagnostic ? Le sens de ce terme a-t-il changé ?
- le diagnostic est-il un performatif ? Et si oui, que « fait »-il exactement ?
- pourquoi les diagnostics, hier redoutés, sont aujourd'hui non seulement demandés, mais exigés ?
- le diagnostic doit-il nécessairement prescrire ou définir la cause ?
- en quoi l'incertitude diagnostique est-elle insupportable ?
- etc.

Les différents intervenants, psychanalystes, pour la plupart membres de l'EPFCL-France, entreront dans ces questions à partir de leur incidence sur leur pratique clinique avec chacun, bébés, enfants, adolescents et même « grandes personnes », sans s'interdire de formuler leurs hypothèses sur ce que le nouvel « état des faits⁵ » signale quant aux relations entre science, savoir et sujet dans le discours de l'époque.

Bibliographie

American Psychiatric association, *Mini DSM-V-TR*, tr. fr. Paris, Elsevier/Masson, 2024.

CANGUILHEM Georges, *Le Normal et la pathologique*, Paris, P.U.F., 1966.

FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, P.U.F., 1963.

¹ Puisque consécutif à une interaction clinique avec ce patient.

² À certains professionnels, qu'autorise leur degré d'expertise.

³ Dont la diffusion, en tout cas, obéit à des règles strictes et très définies.

⁴ En témoigne entre mille autres choses cet extrait de ce qu'écrivait au directeur de l'établissement public de santé où exerce l'un d'entre nous, le 19 mars 2025, la « Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour les troubles du neuro-développement » : « Le docteur X aurait nié le lien entre TSA et TND [et] rejeté les recommandations de la HAS. [...] Si les faits sont avérés, ces déclarations soulignent de graves manquements dans la prise en charge des enfants sur le territoire. [...] Nous vous demandons de bien vouloir nous adresser dans un délai de quinze jours : 1. un rapport circonstancié sur les faits dénoncés ; 2. en cas de faits avérés, les mesures individuelles que vous envisagez à l'encontre de ce professionnel de santé ; 3. ainsi que la liste des mesures correctrices prises ou envisagées avec échéancier. »

⁵ FREUD, Sigmund (1906), « Diagnostic de l'état des faits et psychanalyse », tr. fr. *Œuvres complètes, T. VIII*, Paris, P.U.F., 2007, p. 13-25.

FREUD Sigmund (1906), « Diagnostic de l'état des faits et psychanalyse », tr. fr. *Œuvres complètes, T. VIII*, Paris, P.U.F., 2007, p. 13-25. GONON François, « La psychiatrie biologique, une bulle spéculative ? », *Journal Français de Psychiatrie* 2016, 44, 113-124.

Haute autorité en santé, « Trouble du spectre de l'autisme (TSA) : interventions et parcours de vie de l'enfant et de l'adolescent - Note de cadrage », 2023.

LACAN Jacques (1932), *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Seuil, 1975, particulièrement les chapitres III et IV.

LACAN Jacques, *Premiers écrits*, Paris, Seuil, 2023.

LACAN Jacques, « Psychanalyse et médecine », *Cahiers du collège de Médecine* 1966, 761-774.

LACAN Jacques, « Ouverture de la section clinique », *Ornicar ?* 1977 ; 9 : 7-14.

MENÈS Martine, *L'Enfant et le savoir*, Paris, Seuil, 2005.

MENÈS Martine, *La Névrose infantile, un trauma bénéfique*, Paris, ENCL, 2019.

Ministère de la santé et de la prévention, Agence du numérique en santé, *Terminologie CIM-10*, 2025.

SOLER Colette, cours 2003-2004 au Collège de clinique psychanalytique de Paris, *La Querelle des diagnostics*, Paris, O. Dauverchain.

STAROBINSKY Jean, *Jean-Jacques Rousseau, la transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1971.

Le stage aura lieu au local de l'EPFCL
118 rue d'Assas – 75006 Paris
Métro Vavin – RER Port-Royal
et en visioconférence
♿ Accès aux personnes handicapées

Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action
suivante : Actions de formation

Programme

JEUDI 18 JUIN 2026

- 9h15-10h15 *Introduction*
Martine MENÈS
- 10h15 - 11h15 *Brève histoire du diagnostic*
Frédéric PELLION

PAUSE

- 11h30 - 12h45 *« L'objet » des diagnostics en neurosciences et en psychanalyse : le devenir du sujet en question*
Chantal CLOUARD

PAUSE

- 14h - 15h15 *Mythologie des diagnostics*
Dominique MARIN

PAUSE

- 15h30 - 16h45 *Sujet ou objet du diagnostic ?*
Natacha VELLUT

VENDREDI 19 JUIN 2026

- 9h30 - 10h45 *Il ne suffit pas de se plaindre pour être hystérique*
Martine MENÈS

PAUSE

- 11h - 12h30 *Sans diagnostic, c'est la confusion*
Colette SOLER

PAUSE

- 14h - 15h15 : *Quelle théorie, pour quelle pratique clinique*
Sol APARICIO

PAUSE

- 15h30 - 16h45 *Débat général, et reprise*

Nom
Prénom
Adresse
Code postal Localité
Téléphone Fax
Email
Profession

En cas de prise en charge de votre inscription par votre institution :

Nom de l'institution
Nom du responsable de la formation permanente
Adresse
Code postal Localité
Téléphone Fax
Email

Montant de l'inscription :

Inscription pour les participants des Collèges et du REP : 200 €

- Individuelle : 250 €
- Étudiant : 100 €
- Formation permanente : 480 €

(à l'ordre du Collège de clinique psychanalytique de Paris)
N° de formation professionnelle : 11753131975

Renseignements et inscription

Collège de clinique psychanalytique de Paris
c/o FCL – 118 rue d'Assas, 75006 Paris
Tel : 01 56 24 14 66 – email : collegeclinique-paris@wanadoo.fr
www.cliniquepsychanalytique.fr



